RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SOCIETE 3JIVET

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : Lieudit "Le Praisle" - Route de Beauraing
08600 GIVET
829 887 561 RCS SEDAN

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2024

DECISION 7

L'Associé unique, constatant que le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société AA.COM.AUX COMPTES est venu à expiration, décide, conformément aux dispositions de la loi PACTE (loi n° 2019-486 du 22 mai 2019) et du décret d'application n° 2019-514 du 24 mai 2019, de ne pas nommer un nouveau Commissaire aux comptes titulaire car la société ne remplit plus les critères réglementaires nécessitant d'en nommer un.

DECISION 8

L'Associé unique confère tous pouvoirs au Président de la société à l'effet d'accomplir toutes formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce et/ou de désigner tout mandataire à cet effet.

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

